

Réglement

Art.1 : Inscriptions

En ligne sur oxygene.esbomnisports.com jusqu'au vendredi 2 octobre.

Par courrier jusqu'au 1er octobre à ESB Oxygène, 10 rue Jean Moulin 33290

Blanquefort - Sur place : samedi 3 octobre de 10h à 17 h à Simply Market, de 18h à 19h45 à Tanaïs - dimanche 4 octobre de 8h à 9h15 à Tanaïs

Droits d'engagement :

Jusqu'au samedi 3 octobre : Nocturne : 10€ - Semi : 15€ - 10 km : 11€ - 5 km : 6€ - combiné 10+10 : 15€ - combiné 10+21 : 20€ - Randonnée : 5€

Le dimanche 4 octobre : + 2€

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ESB Oxygène

Art 2 : Parcours : 5, 10 et semi mesurés, départs et arrivées à Tanaïs. Chaque kilomètre sera inscrit sur la chaussée.

Art 3 : Ravitaillement aux 5^{ème}, 10^{ème}, 15^{ème} et à l'arrivée.

Art 4 : Chronométrage et classement des courses

Chaque participant sera équipé d'une puce électronique. Classements, photos et vidéos des courses disponibles sur le site Internet très rapidement après la course

Art 5 : Sécurité : Assurée par la police municipale, des cibistes et des commissaires bénévoles munis de teeshirts orange.

Art 6 : Licences : L'épreuve est ouverte à tous, licenciés FFA, pass'running, Ufolep, Athlé entreprise, FSCT, Triathlon, Unss Ugsel, Athlé running avec mention athlétisme, sous réserve de la présentation d'une licence en cours de validité.

Les non-licenciés courent sous leur entière responsabilité et doivent joindre un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, daté de moins d'un an.**

Art 7 : Courses des jeunes : Lieu bois de Tanaïs

Horaires et distances : Pitchouns 11H00 500m (2008 et après) ; Ecole d'athlétisme 11H10 750m (2006-2007) ; Poussins 11H20 1500m (2004-2005) ; Benjamins 11H30 2000m (2002-2003)*.

*pour la catégorie benjamin le certificat médical est obligatoire (classement).

Art 8 : Randonnée - départ 9h de Tanaïs - retour prévu vers 12h

Art 9 : Marche Nordique : organisée par *l'ESB marche nordique* (les contacter)

Art 10 : Droit à l'image : les participants autorisent l'ESB Oxygène à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient paraître, prises à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports et pour une durée illimitée.